



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LES PME INNOVANTES FRANÇAISES REVIENNENT EN FORCE

#### Résultats du 2<sup>ème</sup> appel à projets « EUROSTARS », un programme porté par EUREKA et la Commission européenne

Paris, le 26 juin 2009 - Les résultats du 2<sup>ème</sup> appel à projets d'EUROSTARS, dispositif de soutien aux PME européennes de haute technologie et à fort potentiel de croissance ont été publiés. Initié par EUREKA, ce programme est financé en coopération par les Etats membres d'EUROSTARS à hauteur de 300 M€ jusqu'en 2013 et par la Commission européenne à hauteur de 100 M€ prélevés sur le 7<sup>ème</sup> PCRDT<sup>1</sup>.

Ce 2<sup>ème</sup> appel à propositions a été une nouvelle fois marqué par le succès des PME françaises dans le palmarès. Vingt-cinq PME ont été retenues, ces dernières étant impliquées dans 26 projets parmi les 111 projets classés au dessus du seuil d'excellence pour un montant de 126 M€.

En termes de technologies, les **TIC** sortent encore renforcées, suivies par les **biotechnologies**, alors que les marchés visés sont assez bien représentés et répartis.

Les nominés français, dont 80% sont des PME, ont noué des partenariats avec l'Allemagne et l'Italie (7 projets), l'Espagne (5) et la Belgique (4 projets). Mais c'est surtout, comme au 1<sup>er</sup> appel, la diversité des partenaires qui domine avec 17 pays présents.

Autre fait remarquable : 12 projets présentés sont pilotés par des PME françaises. Viennent ensuite, dans le top 50 des projets, les PME VIOTECH COMMUNICATIONS, CEZANNE, ABCARDIC PROCESS, GMI Aero SAS, Sinequa, PageUp, NEXIO, InnoBioChips, ABR Pharma SAS, GO ALBERT FRANCE SA, MEDISCS et NANO-UV.

#### Plus de projets français et plus de budgets alloués

Le deuxième appel s'est traduit par une augmentation de 46% des propositions soumises (317 contre 215 au 1<sup>er</sup> appel), ce qui confirme l'intérêt porté par les PME européennes à EUROSTARS. Après évaluation et classement par les évaluateurs, 111 projets ont été retenus (contre 133 au premier appel), après une sélection ambitieuse du jury.

EUROSTARS confirme ainsi qu'il est bien l'outil répondant aux besoins des PME « High Tech ».

Les 26 projets français classés, par ordre d'excellence, pourraient être financés pour un montant estimé à près de 6 M€, sur un total de 29 projets éligibles. Douze projets à participation française sont classés parmi les 50 premiers.

*Note : 24 projets ont été classés en dessous du seuil de qualité requis, et 13 projets déclarés inéligibles, sur un total de 66 projets à participation française (contre 47 projets lors du 1<sup>er</sup> appel).*

Le porteur du projet EUROSTARS est une PME au sens communautaire (250 personnes au maximum) qui consacre au moins 10% de ses dépenses à la R&D ou qui emploie au moins 10% de son personnel en R&D ; elle doit participer à au moins 50% du coût total du projet. Le projet, d'une durée maximum de 36 mois, implique au moins deux entités distinctes de deux pays membres d'EUROSTARS et débouche sur un produit, procédé ou service commercialisable, dans les deux années qui suivent son achèvement. Comme pour EUREKA, les projets couvrent tous les domaines technologiques. Le dossier de candidature, soumis en ligne est commun à tous les partenaires. Il est évalué par deux experts indépendants. Un comité de six évaluateurs est ensuite chargé de classer les projets.

---

<sup>1</sup> Programme Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique de l'Union Européenne

Le prochain appel à propositions sera clôturé le **24 septembre 2009 (17h00)**, date limite à laquelle les propositions devront être soumises en ligne sur le site [www.eurostars-eureka.eu](http://www.eurostars-eureka.eu)

*A venir* : communiqués de presse sur des projets EUROSTARS à participation française

### **A propos de « EUROSTARS », un programme conjoint au service des PME innovantes**

Elaboré par EUREKA et la Commission européenne, ce programme a pour vocation de soutenir les PME de haute technologie et à fort potentiel de croissance, dans le cadre de projets innovants, orientés marché et développés en partenariat européen. Ces PME représentent 5% des PME européennes, mais elles contribuent pleinement à la compétitivité européenne et à l'emploi de demain.

La Commission européenne a inscrit EUROSTARS dans le cadre du programme spécifique « Capacités » du 7<sup>ème</sup> PCRD et de l'Article 169 du Traité qui autorise une participation financière de la Commission à des actions entreprises par plusieurs pays membres de l'Union. Cette initiative permet d'atteindre une masse critique tout en évitant de dupliquer les actions.

Plus d'une trentaine de pays membres d'EUREKA a décidé de consacrer au programme 50 M€ par an dont 5 M€ émanent d'OSEO. La participation financière de la Commission s'élèvera à un quart de ces montants sur la durée du 7<sup>ème</sup> PCRD qui s'achèvera en 2013.

*En savoir +* [www.eurostars-eureka.eu](http://www.eurostars-eureka.eu)

### **A propos de EUREKA**



L'initiative EUREKA vise à renforcer la compétitivité de l'Europe par la promotion d'une R&D transfrontalière, axée sur la collaboration et orientée vers le marché. Elle permet aux industriels et aux instituts de recherche de 38 pays membres ainsi qu'à l'Union européenne de collaborer sur la base d'une approche « bottom-up » afin de développer et d'exploiter des technologies novatrices.

*En savoir +* [www.eurekanetwork.org](http://www.eurekanetwork.org)

### **Contacts Presse**

Laurent NYARY – Florine LAINE  
Agence Clipping-traitdunion  
28, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS  
Tél : +33 (0)1 44 59 69 05 / 69 04  
Fax : +33 (0)1 44 59 69 01  
E-mail : [laurent@clipping-tu.com](mailto:laurent@clipping-tu.com) / [florine@clipping-tu.com](mailto:florine@clipping-tu.com)